

Rapport final de grève

À être vérifié et signé par les syndics de la section locale et envoyé au SCFP national au plus tard
10 semaines après la fin de la grève

N° de la section locale : _____ Ville : _____ Province : _____

Employeur : _____

Durée de la grève : du : _____ au : _____

Nombre moyen hebdomadaire de personnes ayant reçu des indemnités de grève : _____

BILAN FINANCIER

Revenu	\$	Dépenses	\$
Total des sommes reçues de la caisse nationale de grève	(D)	Indemnités de grève versées aux membres provenant de la Caisse nationale de grève (Total C sur le formulaire H)	(E)
Argent de la section locale viré au fonds de grève		Indemnités de grève supplémentaires provenant de toute autre source	
Dons d'autres syndicats ou d'organismes à charte		Pancartes	
Dons de la Fédération du travail		Bureau/Cuisine	
Collectes		Transport	
Dons divers		Divers	
TOTAL (A)		TOTAL (B)	

Total A moins Total B = _____ \$ excédent (déficit) dans la caisse de la section locale

TOTAL DES SOMMES REÇUES DE LA CAISSE NATIONALE DE GRÈVE (D) : _____ \$

Comme suit :

Indemnités de grève : _____ \$

Versements : (primes d'assurance, si le SCFP national n'a pas payé le fournisseur directement) _____ \$

Total des sommes reçues du SCFP national : _____ \$

Total D

Total des indemnités de grève versées aux grévistes : _____ \$

Total E

Différence _____ \$ excédent (déficit)

Après le rapprochement avec le SCFP national, en cas d'excédent, la différence doit être envoyée au SCFP national. En cas de déficit, le SCFP national enverra le paiement final à la section locale.

Les renseignements ci-dessus sont exacts et vérifiés. Signé le _____ du _____ 20__

Syndic : _____
(lettres moulées et signature)

Syndic : _____
(lettres moulées et signature)

Syndic : _____
(lettres moulées et signature)

Conseiller(ère) syndical(e) du SCFP : _____
(lettres moulées et signature)